

Image not found or type unknown



Photocopieur contrat: résiliation et restitution machine

Par **bilboleh**, le **04/06/2014** à **02:05**

Bonjour, j'ai contracté il y a 4 ans un contrat de location pour un photocopieur. Administrativement j'ai résilié le contrat de maintenance et le contrat auprès du leaseur. J'ai bien reçu une réponse du leaseur me confirmant que je dois rendre la machine avant le 30 juin 2014. En revanche mon fournisseur m'indique que j'ai envoyé mon AR avec un mois de retard et que de ce fait, il s'agit pour eux d'une résiliation anticipée et me demande 15 000 euros H.T de maintenance. Le 30 juin quand la machine sera rendue, le fournisseur sera-t-il en droit de me demander cette somme ou est-ce un moyen pour m'arnaquer? Le contrat de maintenance ayant été signé en même temps que celui de la machine. Quelles sont mes droits car mon fournisseur me tiens à la gorge?